



# Ecole Belge de Kigali



## Pour INTRODUIRE une DEMANDE d'inscription 2019-2020

- Remplir le formulaire ci-joint (en CAPITALES, 1 lettre par case)
- Joindre une photocopie de la carte d'identité ou du passeport de votre enfant
- Joindre une photocopie de la carte d'identité ou du passeport du représentant légal de l'enfant
- Joindre une attestation de fréquentation scolaire de l'école actuelle
- Joindre une preuve de paiement des droits d'entrée. Les droits d'entrée s'élèvent à :
  - 300 € par enfant en maternelle (ou 345 \$ ou 305.000 FRW)
  - 600 € par enfant en primaire et en secondaire (ou 685 \$ ou 615.000 FRW)

Avec un plafond à 1500 € par famille (ou 1710 \$ ou 1.530.000FRW)

A payer obligatoirement sur l'un des comptes suivants :

- En Belgique en EUR : Banque ING Bruxelles : IBAN : BE23 3101 1806 8991, BIC : BBRUBEBB
- Au Rwanda : Equity : 4002211409764 (EUR) / 4002211409735 (FRW) / 4002211409763 (USD)

*Attention ! Votre demande d'inscription ne sera prise en considération que lorsque tous les documents demandés nous seront parvenus et que le paiement aura été fait.*

## Pour CONFIRMER une inscription

*En cas d'acceptation de l'inscription, vous devrez fournir les documents suivants :*

Toutes sections :

- Bulletin ou photocopie du dernier bulletin de l'école de départ
- Deux photos récentes de l'enfant (format passeport)
- Dossier d'inscription définitive dûment complété, daté et signé comprenant notamment:
  - Curriculum scolaire, droit à l'image, choix d'option, autorisation de sortie...
  - Accord relatif aux Statuts et au Règlement interne de l'ONG, aux Projets éducatif et pédagogique, au Projet d'établissement ainsi qu'aux R.O.I. et R.G.E.

Section primaire :

- Un test de niveau est obligatoire pour tout enfant ne venant pas d'une école à programmes belges. Il sera organisé durant le mois de juin et également fin août.

Section secondaire :

*Si l'élève vient d'une école secondaire belge, le dossier scolaire sera demandé à l'école d'origine.*

*Si l'élève ne vient pas d'une école belge, il y a des démarches particulières :*

**Pour une entrée en 1<sup>ère</sup> Secondaire :**

- Certificat de réussite de 6<sup>ème</sup> année primaire (avec bulletin)
- Obligation de passer les épreuves du CEB en fin de 1<sup>ère</sup> Secondaire.

**Pour une entrée dans les autres années du secondaire :**

- Fournir un extrait original d'acte de naissance.
- Déposer les bulletins originaux des 3 années antérieures réussies du secondaire.
- Payer des frais de dossier d'équivalence (100 €).
- Attendre la décision de la *Commission d'équivalence* de la Communauté française de Belgique à laquelle le dossier scolaire complet doit être soumis. L'élève sera inscrit comme élève libre jusqu'à l'obtention par l'EBK de cette décision.

# RESERVE à l'ADMINISTRATION (demande d'inscription 2019-2020)

NOM			
Prénom			
DATE de naissance		SEXE	M / F

N° de DOSSIER	
CLASSE demandée	
PRIORITE	

COMMENTAIRES :

Reçu	<input type="radio"/> Fiche inscription <input type="radio"/> Identité <input type="radio"/> Attestation <input type="radio"/> Paiement	
	N° d'arrivée	date / heure
Encodé Direction	date	
Attente	n°	date mail
	date mail	
Accepté	date	
Encodé ProEco	date	
Test d'entrée	<input type="radio"/> Obligatoire <input type="radio"/> Réussi	
	Frais remboursés	<input type="radio"/> Oui date

✂-----

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION de la demande d'inscription 2019-2020

Concernant :

NOM Prénom	
---------------	--

N° d'ORDRE	
------------	--

Documents reçus :

- Fiche d'inscription complète
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Preuve de paiement des droits d'entrée
- Attestation de fréquentation scolaire de l'école actuelle



DATE

SIGNATURE et CACHET DE L'AUTORITE COMPETENTE